

EXPANSION ET LIMITES D'UN BOCAGE D'ALTITUDE : cas du pays bamiléké au Cameroun

O.R.S.T.O.M.

Fond Documentaire

N° : 17011 ex 1

Cote : B

Date : 6.11.83 M

par J.-C. Barbier
ORSTOM.

Si, aujourd'hui, le voyageur empruntant la route Douala-Nkongsamba peut pénétrer à l'intérieur du Cameroun et accéder aux plateaux de l'ouest sans rencontrer l'épaisse forêt tropicale « biafraise », c'est que celle-ci a été défrichée par de nombreux immigrants, installés de part et d'autre de l'axe routier et ferroviaire du Moundou (1). Mais il suffit de prendre l'ancien itinéraire par lequel pénétraient les produits de traite au XIX^e siècle, à partir de Yabassi vers les chefferies bamiléké, via le plateau de Nkondjok, pour s'enfoncer dans une forêt hygrophile dense. C'est précisément ce que connurent les premiers Européens, militaires, commerçants et missionnaires. On comprend, dès lors, leur exclamation lorsqu'ils atteignirent les plateaux de l'ouest où la forêt s'éclaircit, puis disparaît avec l'altitude (1 200-1 400 m), laissant la place à une savane arborée : « Grassland ! », terme allemand désignant la prairie. Découverte sans transition, puisqu'on sort de la forêt en gravissant le rebord abrupt du plateau appelé localement « falaise » ; soudain l'œil découvre un paysage ouvert et verdoyant, sous un climat souvent frais. En contrebas, la forêt, que l'on vient de quitter comme un habit pesant. Mieux, ce paysage, que les premiers Européens découvraient, était agencé en un vaste bocage se reproduisant comme à l'infini de colline en colline. Sur les sommets, recouverts de prairie naturelle, paissaient des troupeaux de taurins de petite taille, résistants à la trypanosomiase, de même race que ceux qui, plus au nord dans les Monts du Mandara, sont emmurés vivants dans des cases, afin d'être engraisés puis sacrifiés tous les quatre ans pour la grande fête de la Maray. L'expression allemande fut traduite par les locuteurs du pidgin anglais (2), nombreux dans les populations côtières, par « grassfields » ; terme qui, par la suite, désigna également les habitants de cette région : les Grassfields.

Cette appellation ne fut cependant pas retenue par les Français qui arrivèrent sur ces mêmes hauteurs en 1918. Ils appliquèrent aux populations des plateaux dont ils avaient le contrôle politique le nom de Bamiléké, terme que les Allemands avaient d'eux-mêmes attribué aux habitants de la haute-vallée du Nkam, autour de la chefferie Foréké-Dschang où, très tôt, ils avaient établi un poste militaire et administratif. Les populations des plateaux sous tutelle britannique continuèrent, quant à elles, à être appelées « Grassfields » ou encore « Tikar » par référence à l'origine ethnogéographique de plusieurs dynasties fondatrices de grandes chefferies.

J. Hurault, par ses remarquables analyses, a contribué à rendre célèbre le bocage bamiléké. Il l'a présenté comme un milieu anthropique, agencé de main d'homme, fonctionnant, une fois mis en place, comme un système pour le plus grand bienfait de l'économie locale. L'élaboration de ce bocage commence par la mise en place de barrières perpendiculaires au sens de la pente. Les pieux en sont des tiges de ficus et de dracéna qu'on a débitées. Le bois, encore vert, prend racine : les haies s'étoffent en verdure, les sentiers qu'elles encadrent se font plus intimes et silencieux, nous rappelant les chemins « creux » de Bretagne. La dénivellation, visible après plusieurs années entre les faces supérieure et inférieure d'une même haie, témoigne de l'efficacité anti-érosive de ces haies vives. Les précipitations sont en effet souvent violentes et le ruissellement des eaux reste un danger, en dépit d'un couvert végétal généralement abondant du fait de la pratique des cultures associées et de la division de ces eaux par la confection de billons dans le sens de la pente (3). D'autres haies délimitent les chemins qui montent jusqu'au sommet des collines, où les animaux peuvent paître : bovins du temps jadis (les troupeaux n'ayant pas survécu à la guerre civile des années soixante durant laquelle ils ravitaillèrent successivement les maquisards et les soldats) et ovins, représentés par les quelques moutons et surtout par des chèvres de Guinée appelées localement « cabris ». Canalisés par les haies, les animaux sortent d'eux-mêmes de la ferme et y retournent à l'approche de la nuit, sans qu'aucun berger n'ait besoin de les guider. Les haies sont infranchissables, car les pieux, reliés entre eux par des nervures de feuilles de palmier-raphia, dessinent un quadrillage très serré. Pour plus de précaution, on entoure le cou de l'animal d'un triangle de bambou, afin qu'il ne puisse se forcer un passage et aller brouter dans les champs cultivés. Dispositif anti-érosif, système de guidage pour les animaux, les haies remplissent de surcroît une fonction juridique : elles délimitent les champs dont les exploitants ont l'usufruit.

Il n'est pas nécessaire de répéter ce que J. Hurault a déjà fait connaître avec tant de précision : l'habitat dispersé, le reboisement anthropique, le bocage fonctionnel, où agriculture et élevage cohabitent en étroite complémentarité, les méthodes intensives, qui préservent la fertilité du sol et autorisent une agriculture sur place, non itinérante comme celle qui était pratiquée dans la zone forestière sud-camerounaise, etc. Par contre, il me semble nécessaire de situer le bocage bamiléké par rapport à d'autres formes coexistantes. Certes, il séduit l'œil de l'observateur par sa grande ingéniosité, sa rationalité manifeste ; et, avouons-le, comment rester insensible aux jeux de lumières et d'ombres à travers le carroyage de

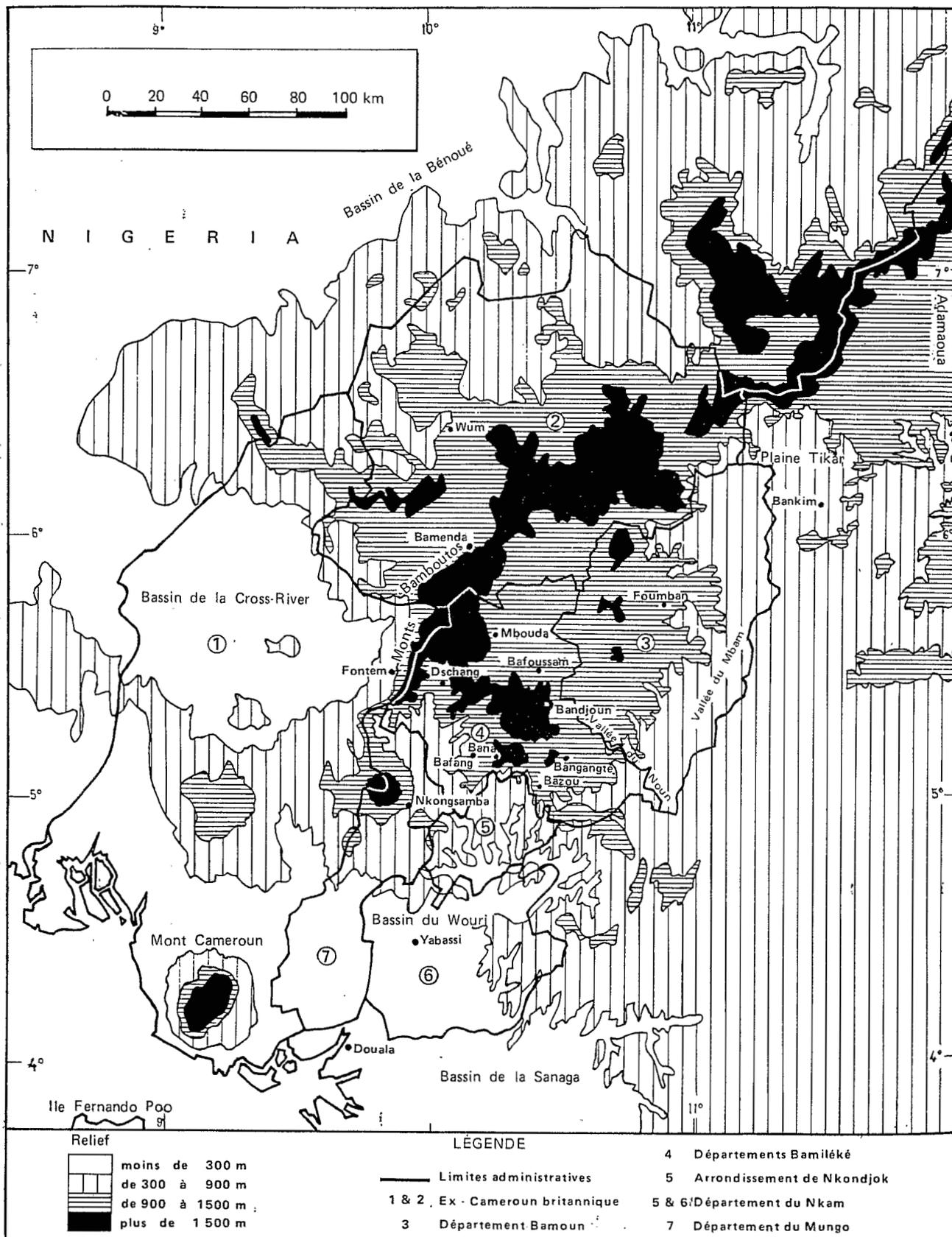


Fig. 1. — L'OUEST DU CAMEROUN.

ses haies, à la tranquillité de ses chemins alors que, plus haut, à flanc de colline ou sur la ligne de crête, un brouillard suffoquant de poudre rougeâtre se dégage de la route carrossable à chaque passage de véhicule, teintant la végétation, de part et d'autre, en saison sèche. Comment le voyageur ne se sentirait-il pas rassuré par cette présence permanente de l'homme dans un espace occupé au maximum par un habitat à la fois dispersé et continu, dans ces chemins « creux » où il croise sans cesse ce peuple d'agriculteurs « acharnés », auquel P. Gourou rend un juste hommage (4). Il nous faut

pourtant nous soustraire à cette séduction, afin de prendre en considération d'autres paysages des plateaux de l'ouest, car cette région est loin d'être uniforme. J. Hurault l'admet d'ailleurs bien volontiers, puisqu'il indique que les Bangwa de la région de Fontem au Cameroun anglophone et les Bamoum à l'est du Noun n'ont pas la même organisation de terroir que les Bamiléké, bien que partageant une civilisation commune (5). Qu'on se rappelle d'ailleurs les remarques finales de R. Dizain, l'un des premiers géographes à avoir étudié les plateaux de l'ouest (6) : « une même civilisation, mais un cadre physique diversifié ; plus qu'un plateau, un ensemble montagneux ».

Réalisation d'un haut degré technique, assurément exemplaire pour tout le paysannat de cette région, le bocage ne nous apparaît pas pour autant comme un modèle généralisable à l'ensemble des plateaux de l'ouest pour deux raisons principales : il suppose des sols suffisamment fertiles ; il résulte d'un choix en faveur de l'intensification des méthodes culturales par un surcroît de travail (la confection des haies, etc.) ; choix qui n'est fait que si la charge démographique le justifie et que d'autres alternatives ne sont pas possibles.

Paysage anthropique par excellence, la formation bocagère apparaît historiquement à la suite d'une occupation progressive de l'espace, de sa mise en valeur, et comme réponse à une forte augmentation de la densité démographique. Ces conditions se sont trouvées réunies en pays bamiléké depuis le siècle dernier, hormis dans sa partie méridionale. Paysage dominant, le bocage ne couvre donc pas la totalité du pays bamiléké. D'autres paysages existent qu'il convient de situer les uns par rapport aux autres. Par souci de rendre compte de cette hétérogénéité des paysages bamiléké et de leurs modes d'agencement, nous nous proposons, dans cette communication, de décrire l'approche méthodologique qui a été la nôtre pour l'investigation du terroir de la chefferie Bana, dans le département du Haut-Nkam, et nous en donnerons les premiers résultats.

La région de Bana, située entre 5°06 et 5°12 de latitude nord, dans la partie méridionale du plateau bamiléké, entre Bafang et Bangangté, correspond à la haute vallée de la Lésié dont l'orientation est-ouest « tourne le dos » au rebord du plateau, relevé à cet endroit par suite de phénomènes volcaniques ultimes : des collines y forment une ligne de crêtes, culminant à 1 670 mètres, au sud-ouest de la petite chefferie Bakassa. La haute vallée de la Lésié s'appuie d'autre part sur le versant occidental du Mont Bana (2 097 m) et sur les hauteurs du plateau basaltique de Ndumla (1 400-1 700 m).

Nous nous appuyerons sur une étude pédologique réalisée par Y. Aboubakar (7), en empruntant le même cadre : un carré d'une superficie de 137 km², délimité par les latitudes 5°05 et 5°12 et par les longitudes 10°14 et 10°20, incluant le terroir de Bana.

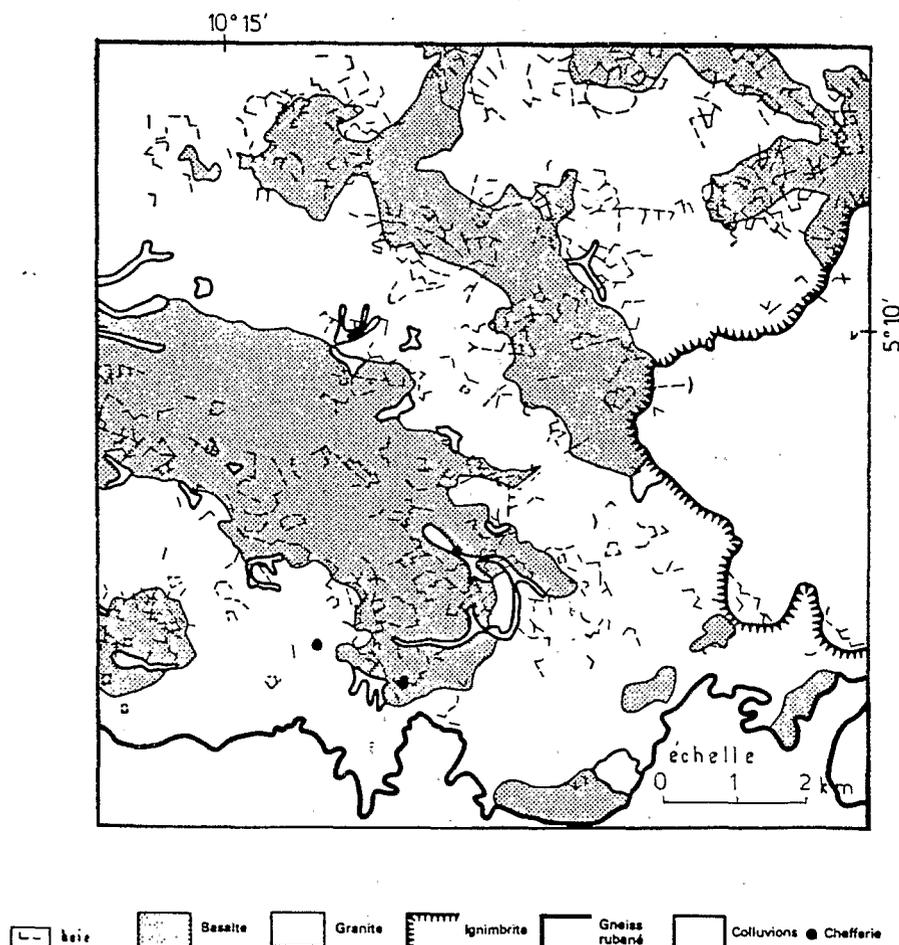


Fig. 2. — RÉGION DE BANA : GÉOLOGIE/BOCAGE.

I – DIVERSITÉ DES PAYSAGES (8)

Région de montagne, Bana présente des paysages très contrastés. Une histoire géologique, complexe et mouvementée, en explique la morphologie : une pénéplaine surélevée, recouverte d'épanchements basaltiques, aussitôt attaqués par l'érosion, dont il ne reste, dans cette partie méridionale du pays bamiléké, que quelques lambeaux, puis un volcanisme, plus récent, relevant le rebord du plateau, rajeunissant partout le relief et faisant surgir des massifs de roches plutoniques ultimes (Mont Bana, etc.). Il s'ensuit que les sols sur basalte ne sont plus dominants, puisqu'ils ne représentent plus, ici, que le quart des superficies (cf. fig. 2 et 3).

TABLEAU 1. — Répartition des superficies (en %) selon les roches-mères

sols sur basalte	25,5
granite	45,9
gneiss rubané	18,6
ignimbrite	8,4
colluvions	1,6
	100,0

Ce soubassement hétérogène et ce relief accidenté, où dominent les fortes pentes, induisent une grande diversité de sols (tabl. 2).

TABLEAU 2. — Répartition des superficies (en %) selon les types de sol.

Lithosols	0,5	
Apport colluvial modal	0,3	
Apport colluvial hydromorphe	0,4	2,05
Peu humifères à gley	0,4	
Peu humifères à pseudogley	0,4	
Typiques modaux	39,0	
Typiques indurés	4,1	
Typiques hydromorphes	/	
Humifères modaux	0,3	
A faciès humifère	4,4	4,7
Sols remaniés	11,8	
Rajeunis avec érosion et remaniement	30,5	
Faiblement rajeunis	7,9	
	100,0	

L'établissement d'une carte des pentes, à partir de la carte des courbes de niveau agrandie à 1/20 000, nous introduit d'emblée à une étude morphologique des paysages. Cette morphologie est importante en pays bamiléké. Elle révèle la nature du socle et par suite la qualité supposée des terres : à vue d'œil, on reconnaît les rebords « cassés » des épanchements volcaniques, où se nichent de nombreuses têtes de vallées, ou bien les silhouettes moutonnantes des collines de granite, aux pentes convexes, qui enserrant étroitement les vallées tant que l'érosion n'a pas fait son œuvre. Elle préside à la répartition de l'habitat et des cultures, les bas de pente étant en général les premiers occupés, car plus fertiles que les sommets des collines du fait de l'érosion.

Les pentes ont été classées en cinq catégories : moins de 10 %, de 10 à 19 %, de 20 à 29 %, de 30 à 39 %, 40 % et plus. Selon les recommandations des agronomes, les pentes de moins de 20 % (9) doivent être réservées en priorité aux cultures vivrières ; les cultures arbustives pouvant être disposées, selon les courbes de niveau, sur les versants dont les pentes sont de 10 à 30 %. Au-delà de 30 % de pente, il conviendrait de laisser les terrains en prairies naturelles ou de favoriser le reboisement.

A partir d'une lecture de la carte des pentes, préalablement colorée selon les cinq catégories précitées, 23 unités paysagiques ont été dégagées (10), chacune se distinguant des unités voisines par la répartition de ses pentes représentée sur un diagramme (cf. fig. 4). Une comparaison des diagrammes, ainsi dessinés, a ensuite permis de regrouper les unités paysagiques en six grands types morphologiques :

- pentes abruptes et zones fortement accidentées (zones 1 a, b, c, d et e, de la carte des paysages),
- crêtes et rebords de plateau, zones accidentées (zones 2 a, b et c),
- croupes (zones 3 a, b, c, d et e),
- plateaux ondulés et vallons (zones 4 a, b, c, d et e),
- plateaux sub-aplanis (zones 5 a, b et c),
- larges vallées (zone 6).

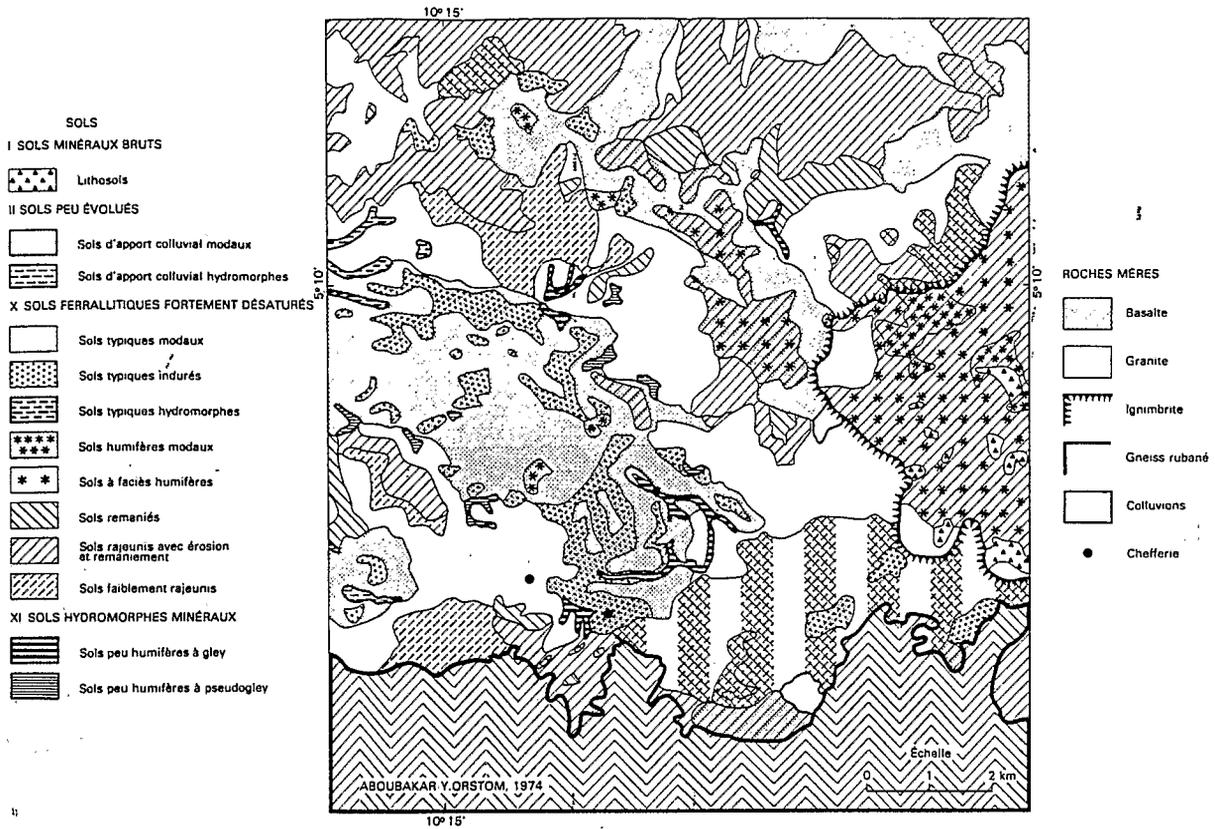


Fig. 3. — CARTE PÉDOLOGIQUE DE BANA, PAR Y. ABOUBAKAR.

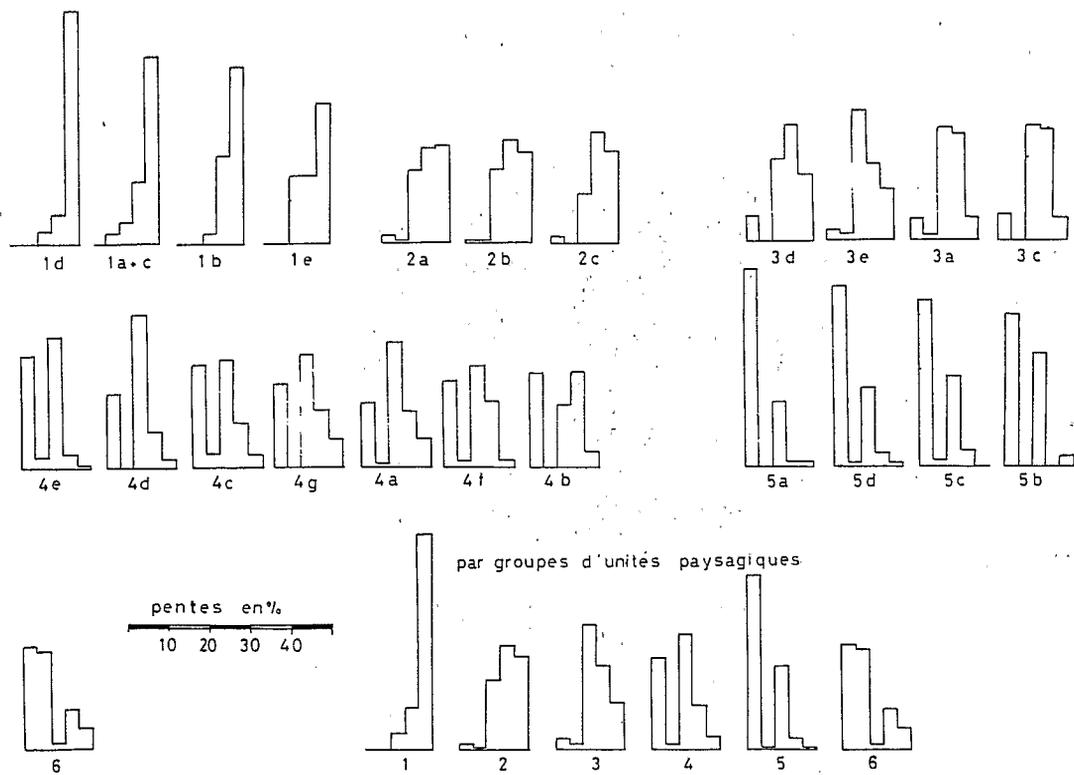


Fig. 4. — RÉGION DE BANA : RÉPARTITION DES SUPERFICIES SELON LES PENTES PAR UNITÉS PAYSAGIQUES.

II – OCCUPATION HUMAINE DE L'ESPACE

Les sols sur basalte ayant la réputation d'être fertiles, on pourrait s'attendre à ce qu'ils soient investis les premiers. La localisation des plus fortes densités démographiques semble donner raison à ce lien de causalité, puisque les parties centrale et septentrionale du pays bamiléké sont plus densément peuplées que la partie méridionale moins pourvue en plateaux basaltiques (11).

L'histoire locale de la région de Bana confirme d'ailleurs ce choix en faveur des sols sur basalte, puisque les premières chefferies, fondées au XVII^e siècle dans cette partie du pays bamiléké, le furent sur les hauteurs du plateau de Ndumla. Mieux, les fondateurs de ces chefferies reproduisaient un choix déjà fait dans le même sens par des populations du Néolithique, ainsi qu'en témoignent les résultats de la mission archéologique de F. Paris, en 1974, avec la découverte d'un outillage lithique sur ces mêmes hauteurs (12).

Néanmoins, la répartition de l'habitat sous sa forme dispersée, avant le regroupement des populations (cf. fig. 6) (13), nous incite à une plus grande prudence, du moins en ce qui concerne la région que nous étudions. Il s'avère en effet que, dans cette région, plus de la moitié des cases étaient sur granite (56 % contre 40 % de cases sur basalte) et qu'au km², le nombre de fermes était voisin (7,8 cases au km² sur granite et 10 cases au km² sur basalte).

TABLEAU 3. — Répartition de l'habitat dispersé, dans la région de Bana, selon les types de roche mère, en %.

Roches mères	Nombre de cases	Densité au km ²
Basalte	39,6	10,0
Granite	55,8	7,8
Ignimbrite	3,1	2,4
Gneiss rubané	0,7	0,2
Colluvions	0,8	3,3
	100,0	6,4

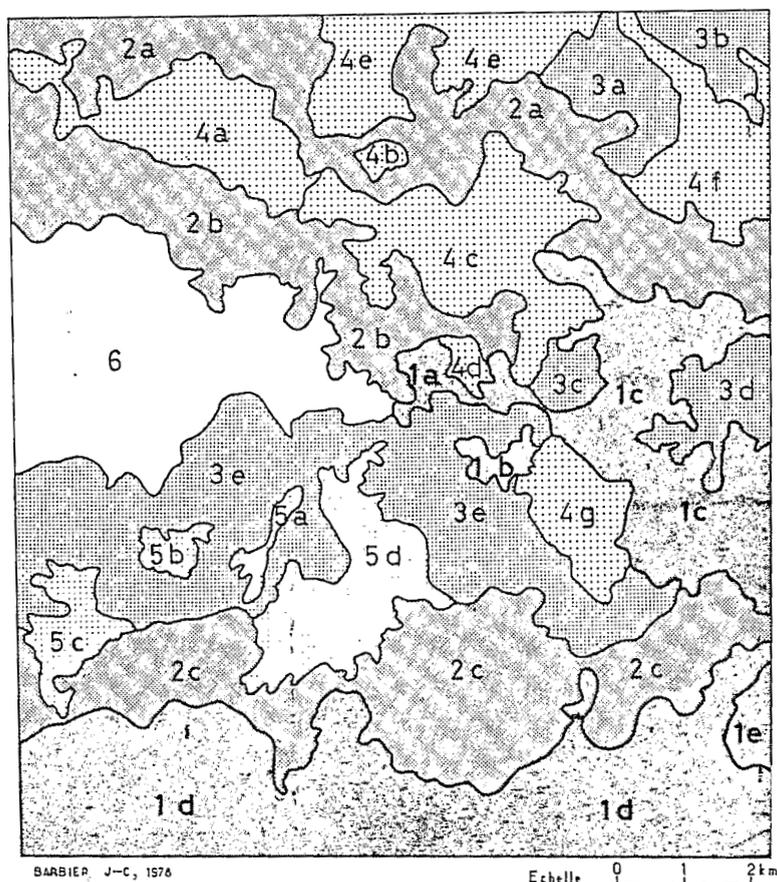


Fig. 5. — RÉGION DE BANA : UNITÉS PAYSAGIQUES.

Est-ce à dire que, la pression démographique aidant, les nouvelles générations ont dû se contenter de sols moins riches et s'installer sur les collines granitiques ? Bakassa, l'une des dernières chefferies à avoir été fondées, se trouve effectivement sur les crêtes granitiques du rebord du plateau... Mais les chefs fondateurs de Bandoumkassa et de Bana, contemporains et frères de celui de Bakassa, trouvèrent place sur les plateaux basaltiques en contrebas de ces crêtes (cf. zone 5d). Quoi qu'il en soit, l'analyse pédologique montre que l'installation sur des sols granitiques n'est nullement une déchéance, puisque les sols typiques modaux sur granite sont aussi bons que ceux sur basalte (14).

Or, ce sont ces sols modaux qui sont les plus recherchés par les populations, et donc indépendamment de la nature de leur support géologique (tabl. 4).

TABLEAU 4. — Répartition de l'habitat dispersé, dans la région de Bana, selon les types de sol, en %.

Sols	Nombre de cases	Densité au km ²
Minéraux bruts (lithosols)		
Peu évolués, d'apport colluvial, modaux		
Peu évolués, d'apport colluvial, hydromorphes	0,9	2,9
Hydromorphes minéraux, peu humifère, à gley		
Hydromorphes minéraux, peu humifère, à pseudo-gley		
Ferrallitiques fortement désaturés :		
Typiques modaux	61,3	10,1
Typiques indurés	4,3	6,7
Typiques hydromorphes	/	/
Humifères modaux	1,1	1,5
A faciès humifère		
Remaniés	5,3	2,9
Rajeunis avec érosion et remaniement	18,1	3,8
Faiblement rajeunis	9,0	7,4
	100,0	6,4

N'est-il pas, par ailleurs, précipité de qualifier globalement de fertiles les sols sur basalte ? Sans vouloir nuire à leur bonne réputation, il convient de rappeler ici certaines de leurs « défaillances » : ils ne présentent pas une grande richesse minérale (15) ; la ferrallitisation, qui est ici « le processus pédogénétique fondamental » (16), se traduit en maints endroits par une très forte induration des sols sur basalte et aboutit à la formation d'un niveau grossier, notamment au sommet des collines ; ils sont, enfin, sujets à hydromorphie.

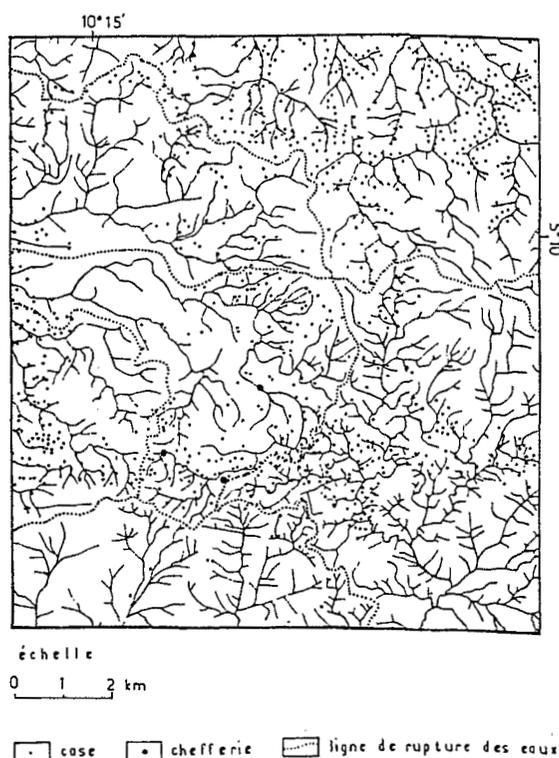


Fig. 6. — RÉGION DE BANA : HYDROGRAPHIE/HABITAT DISPERSÉ.

J. Champaud établit une nette distinction entre les sols sur basaltes jeunes ou dans les zones recouvertes de cendres ou lapillis (régions du Moungo et de Bafoussam-Baleng-Foumbot) et ceux de la majeure partie du plateau, reposant sur des basaltes anciens que la ferrallitisation a appauvris, notamment par formation d'horizons indurés (17).

D'une façon générale, tous les sols de cette région sont soumis à des déterminants qui, en quelque sorte, atténuent les différences initiales dues à la diversité des supports géologiques : l'agressivité du climat et la forte érosion des sols qui s'ensuit. D'où, aussi, la dégradation des prairies naturelles d'altitude par effet « splash » entre les touffes d'herbes (*Sporobolus*) et l'apparition d'une savane relativement pauvre sur les sommets (18). L'importance, dans cette zone montagneuse, des processus pédogénétiques secondaires : l'accumulation humifère, le remaniement, le rajeunissement et l'hydromorphie, ajoute encore à la complexité des sols. Ces phénomènes revêtent, en effet, un caractère décisif dans un contexte général de ferrallitisation : « ...la diversité caractéristique des sols de Bana est... le fait des processus secondaires qui sont venus s'ajouter à la ferrallitisation et ont modifié profondément l'évolution des sols » (19). Dès lors, la nature des sols, dans cette partie du pays bamiléké, est plus liée à la géomorphologie qu'à leur substrat.

L'organisation des terroirs tient compte de cette répartition des sols selon des critères géomorphologiques. Les fermes s'installent de préférence en bas de pente, là où le sol est plus épais par suite du dépôt de la terre arrachée des hauteurs par l'érosion. L'épandage des déchets domestiques et des excréments, tant humains qu'animaux, en fertilise les alentours. Les tubercules (igname, taro, macabo) et les bananiers, nécessitant des sols profonds, y poussent mieux qu'ailleurs. Plus haut, les sols, amincis par l'érosion, conviennent aux arachides et aux cultures arbustives (caféiers robusta et arabica). Des palmiers à huile s'élancent le long des pentes. Les sommets sont utilisés pour l'élevage des chèvres et, naguère, les bœufs des chefs y paissaient. Les services de l'Agriculture recommandent, depuis les années 1940-1945, d'y planter des eucalyptus qui, disposés en rangs, contrastent avec les paysages à arbres à boules des groupements de fondation ancienne (20). Plusieurs sommets ont été aplanis en plate-forme pour supporter des constructions modernes : bâtiments administratifs, équipements sanitaires ou scolaires, missions chrétiennes, villas secondaires des ressortissants les plus aisés, etc. Enfin, les thalwegs, dès qu'ils s'élargissent, sont colonisés par des palmiers-raphia et quelques touffes de bambous. Des enclos pour les porcs y sont parfois aménagés. Cette mise en valeur des pentes a été maintes fois décrite et nous ne nous y attarderons pas.

A un niveau plus global, la géomorphologie entre également en ligne de compte dans la mesure où, dans les parties les plus accidentées des plateaux de l'ouest camerounais, les habitants vont avoir à choisir, non seulement en fonction des pentes, mais aussi de paysages distincts, très contrastés, comme ceux que nous avons décrits à propos de la présentation du terroir de Bana. Notre surprise a été grande de constater, dans ce dernier cas, que les paysages les plus plats n'étaient pas ceux qui bénéficiaient du plus grand intérêt.

TABLEAU 5. — Répartition de l'habitat dispersé, dans la région de Bana, selon les types de paysage, en %.

Type	Nombre de cases	Densité au km ²
1	3,7	1,0
2	23,0	5,3
3	22,8	8,4
4	29,8	12,1
5	12,0	14,6
6	8,7	5,8
	100,0	6,5

Les paysages les plus accidentés sont évidemment peu propices à l'établissement humain, par contre, les terrains des crêtes et rebords de plateau (type 2), des croupes (type 3) et des plateaux ondulés et vallons (type 4), supportent plus de 3/4 de l'habitat ; la densité d'occupation revient cependant aux plateaux sub-aplanis du type 5, où se sont développées les chefferies de Bana et de Bandoumkassa. Par contre, la large vallée n'attire pas, bien que les sols sur basalte y soient dominants.

En superposant la carte de la répartition de l'habitat dispersé avec celle du réseau hydrographique (cf. fig. 6), on constate que la plupart des cases se localisent au niveau des têtes de vallée, en contrebas immédiat des sommets, là où les multiples cours d'eau attaquent le rebord des plateaux basaltiques ou essaient d'abaisser les cols entre deux collines granitiques, selon les profils suggérés par la figure 7.

Cette disposition, pratiquée en montagne, répond à plusieurs besoins :

- le relief était mis à profit pour assurer une relative sécurité, face aux coups de main des chefferies voisines et ennemies ;
- la densité du réseau hydrographique, entretenue par une forte pluviosité, assure un approvisionnement continu en eau, y compris dans les hauteurs ;
- les magnifiques toits de chaume des cases bamiléké étaient à l'abri des vents violents qui balaient les sommets ;
- la jonction des ruisseaux, constituant la tête d'une vallée, s'effectue au niveau d'un replat (plus important lorsqu'il s'agit d'un rebord de plateau basaltique) où peut se nicher une ferme avec ses « champs de case ». Dans le cas d'un rebord de plateau basaltique, l'exploitation agricole peut, en plus, étendre ses cultures sur le plateau lui-même.

La localisation en hauteur de l'habitat ne contredit nullement ce que nous avons dit précédemment à propos de l'organisation des terroirs en fonction des pentes. Les deux systèmes peuvent très bien cohabiter. Ils ne sont pas exclusifs l'un de l'autre et le schéma précédent peut être complété par des cases en bas de pente et dans les creux de vallon. Les populations ont donc un certain choix dans ces zones de montagne ; il s'avère que l'histoire mouvementée de la région de Bana (21) les a incitées à la plus grande prudence.

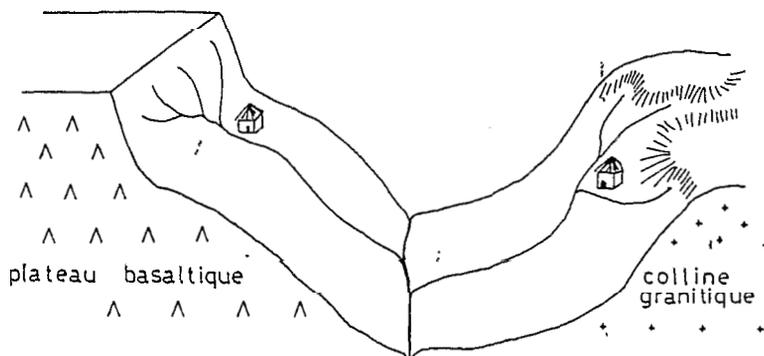


Fig. 7. — LOCALISATION DE L'HABITAT.

III — UN BLOCAGE LIMITÉ

Les paysages bamiléké procèdent d'un double mouvement de déboisement et de reboisement. Les plateaux de l'ouest portent encore des arbres qui sont de la forêt tropicale et non de la savane : le *Caunatum* dont la sève est utilisée comme résine pour réparer lesalebasses, le tulipier dont les artisans travaillent le bois, le *Pachilabus* dont les fruits sont appréciés, etc. (22). Les bois sacrés, près desquels les fondateurs de chefferies ont installé leur palais, témoignent de ce passé. Néanmoins, on peut supposer que la forêt n'y était pas très dense si l'on en croit l'outillage lithique retrouvé dans cette région (23), outillage non spécialisé dans l'abattage des arbres.

L'effort de reboisement est général, y compris dans les zones non organisées en bocage. Les têtes de vallée, où se niche souvent l'habitat dans les parties montagneuses, sont abondamment pourvues d'arbres fruitiers : avocatiers, kolatiers, safoutiers, etc. Dans la partie méridionale, l'élaeis conquiert les pentes. Des eucalyptus font leur apparition sur les sommets depuis les années 1940-1945. Il s'agit là d'un véritable aménagement de l'espace (24). L'habitat dispersé favorise indéniablement ce reboisement anthropique. Lorsqu'un père installe un de ses fils dans une concession indépendante, il y plante un arbre, d'une espèce particulière appelée *Tcha* à Bana, qui sera révééré comme un lieu hanté par les ancêtres pour le plus grand bien des héritiers successifs.

Le « bambou-raphia » (25) apporte les matériaux de base pour la construction de l'habitat, la confection du mobilier et l'aménagement des clôtures. Excellent combustible, il est également ramassé pour les besoins de la cuisine et assure un chauffage bienfaisant face aux rigueurs d'un climat d'altitude. J.L. Dongmo rend un juste hommage à cet arbre en parlant d'une « civilisation du bambou » : « Le bambou est un arbre dans lequel tout sert ; c'est grâce à lui que le Bamiléké a conquis son milieu. Il n'est pas exagéré de parler de civilisation du bambou-raphia à propos de notre civilisation matérielle. » (26).

En tenant compte de la présence de l'élaeis (27), abondante dans toute la partie méridionale du plateau bamiléké, et du palmier raphia, qui investit le moindre thalweg, nous pourrions également parler d'une civilisation du palmier. Dans ces paysages marqués par la rencontre de l'Arbre et de l'Homme, le bocage apparaît comme l'une des variantes. Quelles sont précisément les conditions de son apparition ? Quels sont les facteurs qui en limitent l'expansion ? Sans avoir l'ambition de résoudre ces questions, où aspects naturels et humains s'imbriquent étroitement, nous essaierons, dans cette dernière partie, de suggérer quelques hypothèses.

Le bocage apparaît en très étroite corrélation avec les sols sur basalte, là où les plateaux présentent un vallonnement peu marqué (groupes paysagiques 3, 4 et 5) ; même les plateaux basaltiques résiduels du groupe 5 sont investis par cette « bocagisation » à l'exclusion des collines granitiques environnantes. Cette prédilection pour les sols sur basalte a de quoi surprendre, puisque nous avons vu précédemment que la qualité culturelle des sols sur granite n'était pas moindre et que l'habitat s'était en définitive installé indifféremment à la nature du substrat. D'ailleurs, l'existence de formes bocagères sur les massifs d'Irlande, de Cornouailles et d'Armorique, en Europe occidentale, prouve à l'évidence que la nature granitique du sous-sol n'est pas, en elle-même, une condition défavorable.

La localisation des zones granitiques va nous apporter un début de réponse. Nous constatons, en effet, que les formations granitiques émergent là où les plateaux de l'ouest ont connu le plus de viscissitudes et où le recouvrement basaltique a été décapé par l'érosion (col Batié, région de Bana, etc.). Elles présentent en outre des versants de vallée de

forme convexe dont les pentes sont peu propices à l'ouverture de champs permanents. L'habitat y est donc, en partie, un habitat de montagne, juché à l'abri immédiat des hauteurs, s'entourant d'un halo d'arbres sans souci d'une quelconque géométrie bocagère. Il est symptomatique, par exemple, que le bocage, omniprésent dans la haute vallée du Ngoum et de son affluent, la Chochankié (chefferies de Bandoumgia et de Babouantou), ainsi que sur le plateau sommital de Ndumla, s'arrête net dès les premières pentes qui correspondent aux rebords septentrional et méridional du plateau, pourtant d'origine basaltique. D'une façon générale, le bocage est absent des unités paysagiques de nos groupes 1 et 2 où les fortes pentes sont dominantes, y compris sur les tâches basaltiques résiduelles des quartiers de Kô Tcha, Tuma, Kôndio et Lungu. Par contre, un vieux socle granitique, laminé en pénéplaine, peut prêter ses pentes adoucies à l'étalement d'un bocage. La géomorphologie, plus que la nature du sous-sol, serait en définitive le facteur limitatif.

Le second facteur limitatif réside dans la somme de travail qu'exige la constitution d'un bocage. Les enfants, dès leur plus jeune âge, sont mis à contribution, mais les exploitations ne disposent pas de la main-d'œuvre suffisante pour mener à bien l'opération sur l'ensemble des champs cultivés. Ce travail ne s'applique qu'aux alentours immédiats des habitations, aux champs cultivés en permanence, à l'exclusion des campagnes qui restent ouvertes. Le bocage n'a jamais couvert la totalité du terroir d'une chefferie, hormis les zones saturées par une très forte pression démographique. A propos de la Bretagne des années 1920-1930 qui marquent l'apogée des enclôtures, P. Flatres rappelle que « le bocage ne fonctionnait qu'au prix d'un travail assidu » et que « seule une population dense et mal payée pouvait assurer correctement l'entretien du bocage » (28). Tout le monde s'y mettait à une époque « remarquable par la très forte densité d'actifs agricoles par rapport à la superficie cultivée, par la faible superficie moyenne des exploitations, par une forte intensité à base de travail » : patrons, « domestiques » et ouvriers agricoles (29). Il en est résulté de bons résultats économiques à l'hectare cultivé, mais des revenus médiocres par actif agricole (30).

Revenons au pays bamiléké pour constater que d'autres alternatives économiques s'y sont présentées, permettant d'éviter cet effort d'intensification culturelle :

— l'exploitant peut préférer quitter le quartier où est implanté son groupe lignager, pour émigrer dans une autre contrée où des terres sont encore disponibles. La partie méridionale du pays bamiléké et le pays bamoum ont ainsi accueilli de nombreux immigrants, en provenance des chefferies plus septentrionales, ceux-ci constituant de véritables fronts de peuplement. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, des groupes descendaient résolument dans la forêt du littoral, investissant la vallée du Ndé au sud de Bangangté et atteignant le Nkam (31). La colonisation agricole du Moungo par des migrants bamiléké se situe, sous une autre forme, dans la même dynamique (1). Proportionnellement plus que d'autres, les départements du Ndé et du Haut-Nkam ont participé à ces mouvements migratoires... au détriment bien entendu du maintien de leurs formations bocagères ;

— à défaut d'espaces disponibles pour immigrer, des conquêtes de voisinage peuvent élargir l'espace vital d'une chefferie, aux dépens des unités politiques environnantes. Bana, Banka et Babouantou se sont ainsi partagé le plateau de Ndumla au XIX^e siècle ; Bana a annexé Bandoumkassa à la veille de l'arrivée des Allemands ; Bangangté s'est étendu jusqu'aux vallées du Noun et du Ndé, etc. ;

— de nouvelles spéculations économiques apparaissent au XIX^e siècle : les chefferies les plus méridionales du plateau bamiléké s'adonnent au commerce avec la zone forestière (on descend du plateau des arachides, des chèvres et des outils en fer pour y remonter de l'huile de palme et des bananes plantains ; sans compter le trafic de traite, esclaves et défenses d'ivoire contre fusils, poudre et sel), jouant ainsi un rôle d'intermédiaire entre la zone bocagère et la forêt sud-camerounaise. Ces mêmes chefferies approvisionnent le nord musulman en noix de kola.

Ces facteurs limitatifs ont moins joué dans la partie centrale et septentrionale du pays bamiléké. La sécurité n'y a pas été assurée par un habitat en hauteur, le relief ne s'y prêtant pas (32), mais par une forte densité. G. Sautter remarque à ce propos que « l'habitat dispersé se localise essentiellement dans les régions à forte densité de population ». « Là où la population est dense — précise-t-il —, les questions de sécurité passent au deuxième plan. Il est sans inconvénient de vivre en hameaux puisque chacun d'eux est protégé contre des ennemis éventuels venant de l'extérieur par la masse même de la population interposée » (33). La saturation de l'espace par de fortes densités démographiques y a éliminé les zones d'immigration. Elle a renforcé par ailleurs la réification de la mosaïque de chefferies, interdisant ainsi toute conquête de voisinage : qu'une chefferie manifeste des volontés d'hégémonie locale et la voilà immédiatement encerclés d'une coalition d'unités politiques de force démographique égale !

Finalement, le pays bamiléké, au nord d'une limite passant par Dschang, Batié, Bana et Bangangté, s'est consacré à une activité économique particulièrement rentable au XIX^e siècle (et qui le redevient aujourd'hui), car entrant dans les échanges avec les régions périphériques (34) : le petit élevage. Le maillage bocager s'est resserré pour aboutir à ce que J.L. Dongmo qualifie de « structuration solide et originale de l'espace » (35) fondée sur une étroite association de l'agriculture et du petit élevage : « Cette association semble être... la raison essentielle de la pratique systématique des clôtures, ainsi que le suggère la situation actuelle : en effet, le déclin de l'élevage des chèvres a entraîné partout la dégradation des clôtures : on a l'impression qu'une fois les chèvres disparues, les paysans ont estimé qu'il n'y avait plus de raison de continuer à entretenir les clôtures. » (36).

Le même phénomène de « bocagisation » à l'extrême s'est produit dans les pays celtiques de l'ouest de l'Europe. Des zones bocagères y existaient dès le XVI^e siècle, notamment en Cornouaille intérieure et dans le bassin de Rennes (37), juxtaposées aux « champagnes » ouvertes et ne représentant que des îlots par rapport aux forêts et aux landes. Les talus qui supportaient les haies ne constituaient pas toujours un maillage serré car, au sein d'un même champ, les talus

secondaires, qui délimitaient les parcelles, n'étaient pas dans tous les cas entretenus. Il en résultait des espaces semi-ouverts, internes au bocage, localement appelés « mejou ». C'est aux XVIII^e et XIX^e siècles que le maillage s'est resserré, investissant les campagnes aux abords des hameaux et des villages, en y respectant le parcellaire complexe, conquérant les landes en une géométrie de lignes droites. Sur tout le littoral breton, là où la pêche apporte un complément de ressources, les champs restent ouverts, protégés seulement par des rideaux d'arbres et des murettes de pierres sèches.

Ayant la possibilité de diversifier davantage leurs activités économiques (échanges commerciaux avec la zone forestière, émigration possible, etc.), les chefferies les plus méridionales du pays bamiléké ont pratiqué le petit élevage au sein d'enclos (porcs dans les bas-fonds et ovins sur les collines) et se sont abstenues d'un aménagement plus sophistiqué. Réalisation historique, le bocage demeure en conséquence une entreprise étroitement liée à la conjoncture, par essence, fragile. J. Hurault en a eu le vif sentiment : « qu'un seul habitant se refuse à clore — nous dit-il —, et toute l'organisation s'effondre » (38). L'analyse marxiste devrait logiquement y voir en gestation l'État asiatique, ce type d'organisation politique étant déterminé par une activité économique impliquant une forte discipline collective, à l'instar des travaux d'irrigation. Nous savons qu'il n'en a pas été ainsi puisque les bocages celtiques et bamiléké sont restés entre les mains de paysannats traditionnels, multicentrés à l'extrême, d'une masse de petits exploitants indépendants.

Fragile, le bocage bamiléké l'est assurément. De nouvelles spéculations sont apparues au XX^e siècle, concurrentielles par rapport à l'économie bocagère, en main-d'œuvre (émigration devenue possible à la périphérie des plateaux de l'ouest, colonisation agricole du département du Moungo, activités commerciales à longue distance, salariat dans les milieux urbains et les grandes plantations, etc.) et en espace (diffusion des cultures d'exportation — principalement café arabica — sur le plateau bamiléké, installation de ranchs d'élevage, etc.). Mieux, le pouvoir colonial procède à des interventions qui privent la formation bocagère de la main-d'œuvre dont elle a besoin : envoi des enfants à l'école ; prestations pour l'entretien des routes, des ponts, des gîtes d'étape, des bâtiments administratifs, pour les corvées de portage, etc. ; recrutement par des méthodes coercitives de la main-d'œuvre salariée, demandée par les grands planteurs européens auprès des offices régionaux du Travail ; ceci en contradiction avec son désir de maintenir le pays bamiléké dans son rôle de zone productrice de vivres pour l'approvisionnement de Douala et des campements de travailleurs du Moungo.

J. Hurault a été le témoin attentionné de cette décadence du bocage, avant que les troubles upécistes des années 1957-1962 ne viennent donner le coup de grâce en provoquant un regroupement de l'habitat par l'administration dans les départements des Bamoutos, de la Ménoua, du Haut-Nkam et du Ndé. Le département de la Mifi, au cœur du bocage bamiléké, a pu être heureusement épargné. Il témoigne encore aujourd'hui, avec éloquence, de ce qu'a été l'une des plus grandes réussites agraires de l'Afrique tropicale.

Mais que les spéculations reprennent autour des cultures vivrières et du petit élevage, et le bocage renaît ! Les activités salariales des milieux urbains et des complexes agro-industriels ne suffisent pas pour équilibrer offres et demandes sur le marché du travail : de nombreux jeunes, pourtant scolarisés, préfèrent désormais rester dans leur milieu rural d'origine si celui-ci leur donne quelques possibilités de promotion, ce qui est de plus en plus le cas pour les milieux ruraux bamiléké marqués par une forte urbanisation des campagnes depuis les années 1960 (39). Le pays bamiléké se révèle apte à contribuer efficacement à l'approvisionnement des villes du sud-Cameroun, dès lors que les produits vivriers sont vendus à un juste prix (40). C'est donc sur une note d'espoir que nous pouvons terminer, en sachant que le bocage bamiléké, bien que devenu une formation secondaire dans la partie méridionale du plateau, ne disparaîtra pas.

L'habitat se redisperse à nouveau selon un schéma devenu classique : maintien d'une résidence principale dans le centre de regroupement, afin de bénéficier des services (l'école pour les enfants, l'eau à la borne fontaine pour les ménagères, les services administratifs, notamment les P.T.T., le dispensaire, la route avec ses taxis, etc.), mais érection de cases au lieu ancestral, sur les terres attribuées en usufruit à la lignée. Ces nouvelles constructions, sur les lieux mêmes du travail agricole, remplissent souvent plusieurs fonctions ; y sont conservés les « crânes » des aïeux pour le culte des ancêtres ; on y entrepose l'outillage agricole ; enfin on s'y installe durant les travaux les plus importants (labours et sarclages, récoltes, etc.). Un autre processus opère parallèlement : l'Administration autorise, depuis les années 1970, que des ressortissants d'un même quartier traditionnel fondent un nouveau centre de regroupement, par essaimage, à proximité de leurs terres ancestrales.

Le lecteur se tromperait s'il voyait dans ces lignes la destruction d'un mythe : le bocage bamiléké existe encore et on peut lui prédire un avenir certain. Il demeure toujours le paysage dominant du plateau bamiléké au nord d'une ligne allant de Dschang à Bangangté, en passant par le col de Batié et la région montagneuse de Bana. Il contribue à différencier radicalement les plateaux de l'ouest de la forêt sud-camerounaise ; la courbe de niveau des 1 000 m délimitant approximativement ces deux ensembles écologiques. Pour J. Hurault, « cette limite traduit le lien qui s'est établi entre le système social des Bamiléké et leur système agricole fondé sur la division permanente du sol entre les individus et sur l'association de l'agriculture et de l'élevage par un réseau de clôtures » et l'auteur de préciser : « ce système, dans le sud du Cameroun, ne rencontre des conditions écologiques favorables qu'en altitude » (41).

Nous avons cependant montré les limites de cette formation dans le temps (elle n'a pas toujours existé, c'est une réalité historique) et dans l'espace (elle coexiste avec d'autres paysages) afin de la dégager d'équations déterministes trop réductrices : agriculture bamiléké = bocage, plateau basaltique = bocage.

J. Hurault, qui a si bien su montrer l'unité de la civilisation bamiléké, avait pressenti l'existence de plusieurs langages : « Chaque population possède une idée qui se traduit sur divers plans dans la représentation de l'espace : c'est

un peu comme un langage qu'il nous faut apprendre. Le pays bamiléké présente une certaine unité, visible sur les photos aériennes ; mais cette unité connaît en divers points des variantes, en particulier dans les zones pionnières. On peut expliquer ces différences si l'on connaît ce langage. Au-delà d'une certaine limite, nous ne comprenons plus et il nous faut apprendre un nouveau langage. » (41).

Il en conclut une nécessaire collaboration entre géographes et sociologues, car c'est toute une société qui s'exprime dans sa façon d'organiser son espace. Nous avons voulu, quant à nous, souligner la diversité de ces expressions selon les spéculations économiques existantes. En position relativement privilégiée dans les échanges commerciaux du XIX^e siècle, disposant encore d'espaces libres et à proximité de zones d'immigration, ne subissant donc pas de trop fortes pressions démographiques, les chefferies les plus méridionales du pays bamiléké se sont dispensées d'une « bocagisation » à outrance. Selon la morphologie de leur région, plus que selon la nature des sols, les populations de ces chefferies ont finalement misé sur plusieurs types de paysage, les formations bocagères coexistant avec des savanes arborées et des campagnes ouvertes.

Malgré notre admiration sans réserve pour le bocage bamiléké, nous ne classerons pas les autres paysages à « un degré moindre d'humanisation » (42), les stratégies des groupes vis-à-vis de leur espace pouvant être des plus diverses et l'intensification culturelle n'étant pas toujours possible (compte tenu des niveaux techniques, des forces de travail engagées et de l'organisation sociale de ce travail), ni la solution forcément la plus rentable.

Les sociétés ethniques ont souvent plusieurs langages (ou sont capables d'en avoir plusieurs). Le fonctionnalisme, en visant l'insertion de l'ensemble d'une société, considérée comme homogène, dans un modèle unique, en occulte l'hétérogénéité et les contradictions internes. Or, par le jeu des stratégies de ses acteurs sociaux, que l'évolution actuelle permet de différencier de plus en plus, les sociétés ethniques sont amenées à étaler leur diversité, à révéler leur stratification et leurs clivages internes, à manifester la pluralité de leurs possibles et des alternatives qui résultent des choix multiples de leurs ressortissants. Aptes à traiter les faits dominants, le fonctionnalisme, ou encore les courants évolutionnistes tels que le marxisme et, plus récemment, le développementalisme, négligent les phénomènes perçus par eux comme secondaires. Ceux-ci, pourtant, nous rappellent à la complexité intrinsèque de tout fait social et sont, bien souvent, autant de « clignotants » attirant notre attention sur des procès naissants.

L'approche pluridisciplinaire, dont nous avons essayé de témoigner dans ce texte, élargit indéniablement le débat dans une optique écologique. En traitant de l'ensemble des rapports d'un groupe avec son milieu, elle permet de mieux situer les paysages, d'une part, vis-à-vis des contraintes naturelles, d'autre part, face aux stratégies économiques des acteurs sociaux concernés.

Mettre au pluriel les paysages bamiléké n'enlève rien, pour nous, à leur beauté, ni au dynamisme de leurs populations...

N. B. — Cette étude a été réalisée dans le cadre de l'Institut des Sciences de Yaoundé (ISH/DGRST), sur convention ORSTOM/CAMEROUN.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- ABOUBAKAR, Y. (1974). — *Étude pédologique à 1/50 000 du terroir de Bana*. Yaoundé, ORSTOM, 183 p.
- BARBIER, J. C. (1971). — *Les villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang, aspects sociologiques de l'émigration bamiléké, en zone de forêt, dans le département du Nkam (Cameroun)*. Yaoundé, ORSTOM, 300 p.
- BARBIER, J. C. (1976). — Les sociétés bamiléké de l'Ouest du Cameroun : étude régionale à partir d'un cas particulier. In: Communautés rurales et paysanneries tropicales. Paris, ORSTOM (coll. Travaux et documents de l'ORSTOM, n° 53) pp. 103-122. Communication présentée au Colloque ORSTOM d'Abidjan, 7-13 février 1972.
- BARBIER, J. C. (1981). — Le peuplement de la partie méridionale du plateau bamiléké. In: Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun, sous la direction de Cl. TARDITS. Paris, CNRS, 2 tomes, pp. 331-353. Communication au Colloque international du CNRS, n° 551, Paris, 24-28 sept. 1973.
- CHAMPAUD, J. (1973). — *Atlas régional, Ouest 2*. Paris, ORSTOM, 113 p. + cartes.
- CHAMPAUD, J. (1981). — L'espace commercial des Bamiléké. *L'Espace géographique*, 3, p. 198-206.
- DIZIAIN, R. (1952). — *Cartes de la densité de la population et de l'élevage en pays bamiléké*. Yaoundé, ORSTOM/IRCAM.
- DIZIAIN, R. (1953). — Les facteurs de l'expansion bamiléké au Cameroun. *Bull. de l'Assoc. des géographes français*, n° 235-236, p. 117-126.
- DONGMO, J. L. (1969). — *La chefferie de Bafou (pays bamiléké au Cameroun), étude de géographie rurale*. Lille, Université, mémoire de Géographie sous la dir. de P. FLATRES, 210 p.
- DONGMO, J. L. (1972). — *L'aménagement de l'espace rural en pays bamiléké*. Lille, Université, Thèse de III^e cycle sous la dir. de P. FLATRES.
- DONGMO, J. L. (1974 a). — *L'émigration bamiléké étudiée sur la zone de départ*. Yaoundé, Université, 35 p.
- DONGMO, J. L. (1974 b). — *Production, commercialisation des denrées alimentaires à destination des villes dans la province de l'Ouest, au Cameroun*. Yaoundé, Université, 46 p.
- DONGMO, J. L. (1978). — *Le dynamisme bamiléké. Essor démographique, expansion spatiale et réussite économique*. Paris, Université de Paris X, thèse d'État sous la dir. de P. PELISSIER, 2 tomes, 1 242 p.
- DONGMO, J. L. (1979). — Les efforts des Bamiléké de l'Ouest-Cameroun pour adapter leur agriculture à l'accumulation démographique et pour sauver leur équilibre alimentaire contre les « agressions » de l'économie marchande. In: Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale, logique paysanne et rationalité technique. Paris, ORSTOM, 1979, Colloque de Ouagadougou, pp. 149-154.
- FOURY, P. (1937). — Indications données par l'état actuel de la végétation sur la répartition ancienne des groupements humains. *Bulletin de la Soc. des Études camerounaises*, 2.
- HURAUULT, J. (1958). — *Problèmes de toponymie et de représentation du peuplement en Afrique noire*, mission d'études au Cameroun, en 1955. Paris, IGN.
- HURAUULT, J. (1962). — *La structure sociale des Bamiléké*. Paris, La Haye, Mouton, 133 p.
- HURAUULT, J. (1963). — *Applications de la photographie aérienne aux recherches de sciences humaines dans les régions tropicales*. Paris, EPHE (coll. Mémoires de photo-interprétation).
- HURAUULT, J. (1966). — Évolution d'une structure agraire africaine : les Bamiléké. In: Actes du II^e Symposium international de photo-interprétation, vol. 45, Paris.
- HURAUULT, J. (1969). — *Les Bamiléké : structure sociale et droit foncier*. Paris, EPHE, 18 p.
- HURAUULT, J. (1970 a). — L'organisation du terroir dans les groupements bamiléké. *Études rurales*, 37-38-39, p. 232-256.
- HURAUULT, J. (1970 b). — Essai de synthèse du système social des Bamiléké. *Africa*, 40 (1), p. 1-24.
- SAUTTER, G. (1965). — *Espace et mobilité : cas des Bamiléké*. Paris, EPHE, cours.

- (1) BARBIER J.-C., CHAMPAUD J., GENDREAU F. — *Migrations et développement dans la région du Mounjo, au Cameroun* — Paris, ORSTOM, 1983, coll. « Travaux et Documents de l'ORSTOM » n° 170.
- (2) Pidgin répandu sur les côtes nigérianes et camerounaises aux XVIII^e et XIX^e siècles.
- (3) L'administration coloniale a énergiquement combattu cette pratique culturelle, mais en vain, en recommandant la confection de billons perpendiculaires au sens de la pente. Mais convient-il de bloquer les eaux de ruissellement ou bien de les canaliser et de les diviser ?
- (4) GOUROU P., 1970 — *L'Afrique* — Paris, Hachette.
- (5) HURAUULT J., 1970 (b).
- (6) DIZIAIN R., 1952.
- (7) ABOUBAKAR Y., 1974.
- (8) Outre que cette partie s'appuie sur l'excellente monographie pédologique d'Y. Aboubakar, elle a bénéficié de la collaboration directe de ce chercheur que nous tenons à remercier ici.
- (9) Avec quelques précautions anti-érosives pour les pentes de 10 à 20 %.
- (10) De cette carte polychrome des pentes, l'œil saisit rapidement les taches unicolores et les combinaisons dominantes à un endroit donné.
- (11) DONGMO J.-L., 1979.
- (12) Également sur les hauteurs basaltiques du quartier Kam Pumbo.
- (13) La carte I.G.N. au 1/50 000 reproduit cet habitat dispersé d'avant les années 1960. Le comptage des fermes est d'autant plus aisé que les fermes se sont « modernisées » en abandonnant le toit de chaume traditionnel, de forme conique, pour une toiture en tôles d'aluminium où les rayons solaires se reflètent, facilitant ainsi leur repérage. On peut néanmoins considérer que ce repérage reste approximatif.

- (14) ABOUBAKAR Y., 1974, p. 64-73.
- (15) Id., p. 144.
- (16) Id., p. 146.
- (17) CHAMPAUD J., 1981, p. 199.
- (18) « On ne la retrouve qu'à la faveur des rares friches, c'est-à-dire sur les sommets incultes des collines. C'est une savane arbustive, claire, dont la strate herbacée est constituée d'*Hyparrhenia cymbaria* et d'*Imperata cylindrica* » (ABOUBAKAR Y., 1974, p. 28).
- (19) Id., p. 146.
- (20) HURAUULT J., 1970 (a).
- (21) BARBIER J.-C., 1981.
- (22) FOURY J.-F., 1937.
- (23) Mission de F. Paris, en mars 1974.
- (24) J.-L. Dongmo le constate : « L'occupation intensive traditionnelle du sol dans notre région avait pour conséquence non pas la dénudation et la dégradation des sols mais le reboisement du pays, la conservation et l'amélioration des sols, force nous est donnée de parler à propos de ce système d'un véritable aménagement » (J.-L. DONGMO, 1969).
- (25) Il s'agit du bambou *Arundinaria alpina* différent du bambou de Chine (DONGMO J.-L., 1969).
- (26) Id., p. 69.
- (27) Outre son vin, l'*Elaeis* produit des fruits en grappe dont la chair est gorgée d'huile. Après extraction de cette huile, les noyaux — appelés palmistes — sont concassés, leurs amandes contenant une huile encore plus fine, parfois utilisée comme lait de toilette. Les nervures des feuilles sont également utilisées au même titre que ceux du palmier raphia. L'écorce fibreuse de l'arbre sert à la confection de cordes pour les chèvres. Enfin, les troncs élancés sont jetés au travers des cours d'eau pour en faciliter le passage.
- (28) FLATRES P., 1979 — « L'évolution des bocages : la région de Bretagne » — *Norois* (Poitiers), vol. 26, n° 103, p. 303-320, p. 307.
- (29) Id., p. 305.
- (30) FLATRES P., 1977 — « Compte rendu de la thèse de J. Renard : les évolutions contemporaines de la vie rurale dans la région nantaise » — *Norois* (Poitiers), vol. 24, n° 94, pp. 327-332, p. 327.
- (31) BARBIER J.-C., 1981.
- (32) Néanmoins, l'escarpement oriental du plateau, correspondant à la rive droite du Noun, a-t-il pu constituer une certaine dissuasion. Mais c'est surtout le maillage serré du bocage qui a stoppé les raids des cavaliers tchamba dirigés par Gawolbé. Celui-ci échoua à Djuititsa (chefferie Bafou), vers 1830, dans sa pénétration du pays bamiléké.
- (33) SAUTTER G., 1965.
- (34) Huile de palme et produits européens en provenance de la forêt, fer et batiks venant de la région de Bamenda et de la plaine de Ndop, etc.
- (35) DONGMO J.-L., 1978, p. 137.
- (36) Id., p. 159.
- (37) FLATRES P., op. cit., p. 304.
- (38) HURAUULT J., 1966.
- (39) BARBIER J.-C., COURADE G., GUBRY P., 1981-1982 — « L'exode rural au Cameroun » — *Cah. ORSTOM*, série Sc., Hum., vol. XVIII, n° 1, pp. 107-147.
- (40) DONGMO J.-L., 1974 (b).
- (41) HURAUULT J. — 1978 — In *Bull. des Sci. Hum. de l'ORSTOM* (table ronde entre géographes et sociologues sur les études de terroir).
- (42) J.-L. Dongmo limite par exemple son étude au seul pays bamiléké sous prétexte que les autres plateaux de l'ouest camerounais présentent « un degré moindre d'humanisation » (DONGMO J.-L., 1978).